DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE
****
Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

20250019

Séance ordinaire du 28 avril 2025

OBJET :
ACQUISITION PARCELLE AE 149

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANÇOIS, Maire

Étaient présents : BOURGEOIS Rosaria, BRIERE Matthieu, DELACOURT Marc, DUPLAN Véronique, FAVREAU Julien, FRANCOIS Christine, GARCIA Nathalie, GRUFFAT Henri, HERVIS Jean-Pierre, MARQUIS Gérard, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphaël, PERINELLE Patricia, PISTIL Raymond.

Pouvoirs : BOYET Jérôme donne pouvoir à HERVIS Jean-Pierre, FAURE Sébastien donne pouvoir à Julien FAVREAU, GAROUTTE Agnès donne pouvoir à PERINELLE Patricia, GIRARD Jean-Yves donne pouvoir à GRUFFAT Henri, JULLIEN Valérie donne pouvoir à BRIERE Matthieu, LARIVE Bruno donne pouvoir à GARCIA Nathalie, MENUT Brigitte donne pouvoir à MARQUIS Gérard, VERDENET Clotilde donne pouvoir à FRANÇOIS Christine.

Absent : QUEIREL Elodie

Secrétaire de Séance :

Date de convocation du Conseil : le 22 avril 2025
Nombre de conseillers
en exercice : 23
Nombre de conseillers
Présents : 14
Pouvoirs : 8

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la commune, pour régulariser le don datant de la création du lotissement situé 39 chemin de Sermenaz à Neyron, propose d'acquérir la parcelle AE 149 d'une surface de 355 m², au prix de 1€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE:

- ACCEPTE d'acquérir la parcelle AE 149 d'une surface de 355 m² au prix de 1€,
- AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 28 avril 2025

Le Maire

Christine FRANÇOIS

MAIRIE DE NEYRON (AIN)

Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20250428-20250019-DE
Date de réception préfecture : 29/04/2025